

Voici un petit tutoriel pour vous guider dans votre inscription en ligne.

Inscriptions en ligne = Paiement en ligne.

Si vous souhaitez régler par chèques, chèques vacances etc ou que vous ne maîtrisez pas internet, vous pouvez vous présenter à l'une des permanences de l'Association.

Votre inscription ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement !

Prenez votre temps, si vous suivez bien ce tutoriel, il n'y a pas de raison de ne pas arriver au bout de votre inscription ;-)

1) En premier lieu, vous devez obligatoirement choisir une licence :

- -18 ans pour les mineurs,
- +18 ans pour les majeurs
- Forfait famille si vous souhaitez inscrire au minimum deux personnes (1 pratiquant +18 ans et 1 pratiquant -18 ans) et au maximum 5 personnes (2 pratiquants + 18 ans et 3 pratiquant -18 ans ou 1 pratiquant +18 ans et 4 pratiquants -18 ans)

ATTENTION : deux adultes seuls ne peuvent pas constituer un forfait famille.

Il est possible de faire un petit don à votre association, 1€, 2€, 5€ ou le montant de votre choix.

Cliquez sur suivant en bas de page pour passer à l'étape suivante.

2) Ensuite, vous devrez compléter vos coordonnées et choisir vos options :

- Sur la partie droite: choisissez vos options à cocher : votre forfait indiquant le nombre d'activités choisies : 1,2,3,4 ou 5 ainsi que la ou les activités choisie(s) en dessous.

Si vous n'habitez pas Campbon, vous devrez cocher la case tout en haut de la liste "supplément hors commune", un montant de 10€ vous sera ajouté sur votre total à régler.

Pour une inscription, vous devez donc cocher au minimum 2 cases (un forfait + une activité), 3 cases minimum si vous êtes hors commune (case supplément en haut de liste des options).

Nous attirons votre attention sur le fait de ne pas oublier de cocher vos activités : en effet cela permettra au bureau de l'Association d'avoir une visibilité en temps réel des places disponibles dans chaque cours, de plus si vous oubliez de sélectionner vos activités, votre inscription ne sera pas complète et donc non prise en compte.

Regardez bien les descriptifs des forfaits avec les activités comprises avant de sélectionner vos choix.

Attention, si vous souhaitez pratiquer uniquement le Cross Training: vous devez sélectionner le Forfait Cross Training.

A partir de deux activités, vous devez choisir un forfait deux activités.

- Sur la partie gauche : remplissez tous les champs du formulaire avec un *

Pour la prise d'un forfait famille : Il est constitué :

- d'au minimum deux personnes (1 pratiquant +18 ans et 1 pratiquant -18 ans)
- d'au maximum 5 personnes (2 pratiquants + 18 ans et 3 pratiquant -18 ans ou 1 pratiquant +18 ans et 4 pratiquants -18 ans)

Vous devrez indiquer le chef de famille (Adulte prenant sa licence) en premier lieu dans la case "Adhérent 1" et le mineur de -18 ans en Adhérent 2.

Pour tout formulaire complété vous devrez indiquer la ou les activités pratiquées (cela concerne la remontée d'informations de votre licence (Certaines activités n'ont pas la même appellation que les cours de l'Association : PPG = Renforcement musculaire / Cross training = Circuit cardio training / Pil'O'Sport = Multisports).

Pour rappel, HelloAsso est une entreprise solidaire d'utilité sociale. Une contribution au fonctionnement de HelloAsso, modifiable et facultative, vous sera proposée avant la validation de votre paiement. Pensez à décocher la case lors de l'étape de paiement en cliquant sur « modifier » si vous refusez ce don.

Pour toute difficulté rencontrée vous pourrez venir vous inscrire lors d'une permanence de l'Association.

Nous vous souhaitons un très bel été.

Le bureau de SLC Campbon.